

**OBJET           EAU POTABLE**  
**RENOUVELLEMENT RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**  
**(PROGRAMME 2011)**

**MODIFICATION DU PROGRAMME**

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES, DE SIGNER LES**  
**MARCHES ET DE SOLLICITER DES SUBVENTIONS**

---

**GARANTIR UNE EAU DE QUALITE POUR TOUS**

Par Délibération du 23 avril 2011, vous avez approuvé le programme de travaux pour l'opération « Renouvellement Réseau d'Alimentation en Eau Potable – Programme 2011, pour un montant estimatif 2 942 000,00€ H.T. Vous avez également émis un avis favorable au lancement de la consultation d'appel d'offre, autorisé la passation des marchés et approuvé le plan de financement.

Or, dans l'ancien contrat de Délégation de Service Public, les raccordements étaient exclusivité du délégataire, alors que le nouveau contrat permet d'inclure les raccordements dans les marchés de travaux de la Ville.

Par conséquent, il est proposé d'intégrer dans le nouveau programme de travaux de renouvellement à lancer la possibilité de missionner les entreprises pour les travaux de raccordements.

Par ailleurs, les estimations par lot prévues initialement ont été affinées : les dépenses de déplacements de compteurs - indispensables pour permettre la mise en service du réseau – ont été prises en compte dans le coût global de l'opération.

Le coût des travaux s'élève donc à 3 830 000,00€ H.T. et le tableau ci-dessous récapitule le détail par lot :

<b>Désignation</b>	<b>Localisation</b>	<b>Estimation</b>
		<b>(€ HT)</b>
<b>Lot n° 1</b>	Moufia / Bois de Nèfles	890 000,00
<b>Lot n° 2</b>	Sainte Clotilde / Bretagne	580 000,00
<b>Lot n° 3</b>	Source / Bellepierre / Brûlé	600 000,00
<b>Lot n° 4</b>	Montgaillard / Providence / Camélias	600 000,00
<b>Sous total des lots</b>		<b>2 670 000,00</b>
<b>Coût estimatif pour le raccordement</b>		<b>860 000,00</b>
<b>Coût estimatif pour le déplacement des compteurs</b>		<b>300 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 830 000,00</b>

## Rapport n° 11/5-14

L'opération comprenant également des prestations annexes aux travaux, le coût global de l'opération se décline comme suit :

Nature de la dépense	Montant	
	(€ H.T.)	(€ T.T.C)
Travaux	3 830 000,00	4 155 550,00
CSPS	10 000,00	10 850,00
Annonces et Divers	200 000,00	217 000,00
<b>Total</b>	<b>4 040 000,00</b>	<b>4 383 400,00</b>

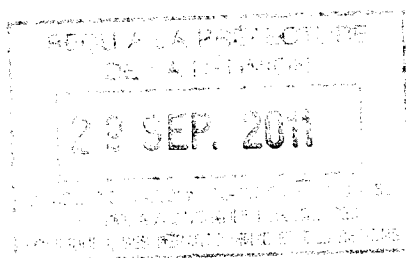
Le plan de financement de l'opération est également modifié comme suit :

Financier	Taux	Montant
	(%)	(€ H.T.)
Office de l'Eau	45%	1 818 000,00
Part Ville (Budget de l'Eau)	55%	2 222 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>4 040 000,00</b>

Je vous demande, en conséquence :

- d'approuver l'opération globale révisée de Renouvellement de réseau AEP – Programme 2011 pour un montant estimé de 4.040.000,00 € H.T, soit 4.383.400,00€ T.T.C. ;
- de m'autoriser à engager la consultation par appel d'offres ;
- de m'autoriser à passer les marchés avec les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négociés ;
- d'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- de m'autoriser à solliciter une subvention aux taux en vigueur auprès de l'Office de l'Eau ;
- de m'autoriser à signer tous les actes afférents à l'opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



**OBJET EAU POTABLE  
RENOUVELLEMENT RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
(PROGRAMME 2011)**

**MODIFICATION DU PROGRAMME**

**AUTORISATION DE LANCER UN APPEL D'OFFRES, DE SIGNER LES  
MARCHES ET DE SOLLICITER DES SUBVENTIONS**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Délibération n° 11/2-19 du Conseil Municipal en séance du 23 avril 2010 ;

Sur le RAPPORT N° 11/5-14 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Gérald MAILLOT, 3<sup>ème</sup> Adjoint, présenté au nom des Commissions  
Affaire Générale/ Entreprise Municipale, et Aménagement/ Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1** Approuve le programme révisé de l'opération de renouvellement de réseaux de distribution d'eau potable (programme 2011), estimé de 4.040.000,00 € H.T, soit 4.383.400,00€ T.T.C.

**ARTICLE 2** Autorise le Maire à engager la consultation par appel d'offres.

**ARTICLE 3** Autorise le Maire à passer les marchés avec les entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres ou, en cas de résultat infructueux, à traiter par marché négociés ;

**ARTICLE 4** Approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération comme suit :

Financier	Taux	Montant
	(%)	(€ H.T.)
Office de l'Eau	45%	1 818 000,00
Part Ville (Budget de l'Eau)	55%	2 222 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>4 040 000,00</b>

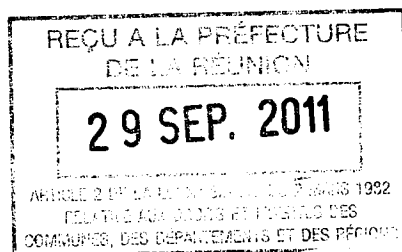
**Délibération n° 11/5-14**

**ARTICLE 5** Autorise le Maire à solliciter une subvention aux taux en vigueur auprès de l'Office de l'Eau ;

**ARTICLE 6** Autorise le Maire à signer tous les actes afférents à l'opération ;

**ARTICLE 7** Les dépenses afférentes à cette opération seront imputées sur les crédits ouverts sur le Budget Annexe de l'Eau au chapitre 23, article 2315 et les recettes au Chapitre 13/ Article 13118.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 26 SEP. 2011



LE MAIRE

Gilbert ANNETTE